

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des services aux ÉHDAA tenue le mercredi 3 novembre 2021 à 19 h à la salle La Chapelle du Centre de services scolaire des Découvreurs, séance à laquelle il y a quorum.

PRÉSENCES

Josée BÉDARD
Patricia BÉLISLE
Magaly CASTILLO
Élisabeth DÉRY
Annie DRAPEAU
Isabelle LANGLOIS
Jessie BASTIN LEFEBVRE
Cindy MARCOUX
Marie-Laurence KOISSY EPSE MVOULA M
Geneviève RICHER
Marina SIFFREDI
Isabelle TREMBLAY
Marina VELOSA SIMÕES

Josée CLAVEAU – professionnelle
Laura DROLET – enseignante
Julie EMOND – personnel de soutien
Dominique GARNEAU – professionnelle
Esther GILBERT – enseignante
Noémie JACQUES – enseignante
Marie-Andrée LESSARD – IRDPQ
Stéphane ROSTIN-MAGNIN – personnel de soutien

Éric BEAUPRÉ – direction générale (directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs)
Véronique BOUCHARD – directrice de l'école Sainte-Geneviève
Geneviève ST-PIERRE – personne-ressource (coordonnatrice aux Services éducatifs)

ABSENCES

Julie DRAPEAU

AUTRES PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE – président du conseil d'administration

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

1. MOT DE BIENVENUE

Considérant que le poste de présidence est actuellement vacant, le directeur général adjoint (DGA) et directeur des Services éducatifs (DSÉ) souhaite la bienvenue aux membres du comité et du public et débute la rencontre à 19 h. Il invite les membres à se présenter.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public.

3. MODALITÉS TECHNIQUES DE PRÉPARATION ET DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Le DGA-DSÉ précise que la présence de chacun des membres est importante. Si quelqu'un prévoit d'être absent, il est important d'aviser M^{me} Audrey Ouellet et la présidence du comité.

Les rencontres se tiendront en présence et non pas en mode hybride. Elles auront lieu majoritairement à La Chapelle et débuteront à 19 h 15. En cas de restrictions sanitaires, les rencontres auront lieu en visioconférence et débuteront à 19 h.

Pour la rencontre de ce soir, tous les documents ont été envoyés en pièces jointes avec l'invitation. Pour les rencontres à venir, tous les documents seront déposés sur le SharePoint Online.








Lors des rencontres en présence ou à distance, un temps de pause est prévu à la mi-rencontre. Comme il est prévu aux *Règles de régie interne*, la durée des rencontres est de 2 h 30. Elles termineront à 21 h 45 (en présence) ou 21 h 30 (à distance) au plus tard selon la situation.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCSÉHDAA. 001-21-22 Il est proposé par M^{me} Marina Siffredi, appuyée par M^{me} Esther Gilbert, et résolu unanimement, D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue**
2. **Intervention du public**
3. **Modalités techniques de préparation et de participation aux rencontres**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Procès-verbal**
 - 5.1. *Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2021 *
 - 5.2. *Suivi au procès-verbal du 15 septembre 2021*
6. **Correspondance et dépôt de documents**
7. **Fonctions du CCSÉHDAA (p.4 Règles de régie interne)**
8. **Composition du CCSÉHDAA (p.5 et annexe 4 Règles de régie interne)**
9. **Règles de régie interne 2021-2022 – présentation et adoption **
10. **Élection des officiers**
 - a) Nomination d'un président d'élection
 - b) Détermination de la procédure d'élection et mandat des officiers
 - c) Élection à la présidence
 - d) Élection à la vice-présidence
 - e) Élection à la trésorerie
 - f) Désignation d'un représentant au Comité de parents
 - g) Désignation du substitut du représentant au Comité de parents
11. **Divulgarion des renseignements personnels **
12. **Budget de fonctionnement du CCSÉHDAA 2021-2022 **
13. **Attentes et priorités du comité pour l'année 2021-2022**
14. **Calendrier des rencontres du comité 2021-2022 **
15. **Financement des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (SRSSS) (la suite) **
16. **Consultation sur la Politique des règles de passage des élèves du primaire au secondaire et du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire **
17. **Conférences et rendez-vous des parents : perspectives pour 2021-2022**
18. **Levée de la séance**

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

5. PROCÈS-VERBAL

5.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 SEPTEMBRE 2021

CCSÉHDAA. 002-21-22

Il est proposé par M^{me} Josée Claveau, appuyée par M^{me} Élisabeth Déry, et résolu unanimement, DE DISPENSER la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du CCSÉHDAA du 15 septembre 2021 et de l'adopter avec les quelques modifications proposées séance tenante.

- À la page 1, ajout de M^{me} Marina Velosa S. parmi les personnes présentes
- À la page 3 au point 4.1, le montant est de 4 200 \$
- À la page 4 au point 8 : correction apportée pour l'école NDF, il faut lire « 8 groupes (2 : TC; 6 : TA) »
- À la page 4 au point 11 : *Rapport budgétaire du CCSÉHDAA 2020-2021*, après vérification, le montant est de 8 322 \$
- À la page 5 au point 13, ajout apporté : Conformément à l'annexe 4 des *Règles de régie interne*, un tirage au sort [...]
- À la page 6 au point 17 : ajout du « s » au mot « relai »

5.2. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Il n'y a aucun suivi.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le DGA-DSÉ présente les documents qui seront abordés pendant la rencontre :

- Ordre du jour
- Procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2021
- Règles de régie interne 2021-2022
- Divulgence des renseignements personnels
- Budget de fonctionnement du CCSÉHDAA 2021-2022
- Calendrier des rencontres du comité 2021-2022
- Consultation sur la Politique des règles de passage des élèves du primaire au secondaire et du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire

7. FONCTIONS DU CCSÉHDAA (p.4 *Règles de régie interne*)

Le DGA-DSÉ présente brièvement les fonctions du CCSÉHAA. Il rappelle que l'article 187 stipule :

- Que le comité consultatif a pour fonction de donner son avis au CSSDD sur la politique des SE aux ÉHDAA;
- Que le comité consultatif donne son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

- Que le comité donne son avis au comité pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite;
- Que le comité donne son avis au CSSDD sur l'application du plan d'intervention d'un ÉHDAA.

8. COMPOSITION DU CCSÉHDAA (p.5 et annexe 4 *Règles de régie interne*)

Le DGA-DSÉ rappelle la composition des membres du CCSÉHDAA. Il mentionne que nous avons une belle stabilité au sein du comité. Il souligne l'engagement et l'implication des membres.

Composition du comité :

- de parents de ces élèves, sélectionnés selon les modalités prévues aux *Règles de régie interne* pour une représentation des différentes écoles et des différents types de profils ÉHDAA. Ces candidatures sont enterrinées par le comité de parents;
- de représentants des enseignants, des membres du personnel professionnel non enseignant et des membres du personnel de soutien, désignés par les associations qui les représentent auprès du Centre de services scolaire et choisis parmi ceux qui dispensent des services à ces élèves;
- de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, désignés par le Conseil d'administration après consultation de ces organismes;
- d'une direction d'école désignée par le directeur général.
- le directeur général ou son représentant participe aux séances du comité, mais il n'a pas le droit de vote.

9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2021-2022 – PRÉSENTATION ET ADOPTION 📄

Les membres ont reçu le document sur les règles de régie interne. Aucun changement significatif n'a été apporté par rapport au document de l'an passé.

CCSÉHDAA. 003-21-22 Il est proposé par M^{me} Jessie Bastin Lefebvre, appuyée par M^{me} Patricia Bélisle, et résolu unanimement, D'ADOPTER les *Règles de régie interne 2021-2022*.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

10. ÉLECTION DES OFFICIERS

a) Nomination d'un(e) président(e) d'élection

b) Détermination de la procédure d'élection et mandat des officiers
Explication des règles et procédures des élections. Les membres sont invités à se proposer ou à proposer un des membres.

c) Élection à la présidence

CCSÉHDAA. 004-21-22 Il est proposé par M^{me} Élisabeth Déry, appuyée par M^{me} Patricia Belisle, et résolu unanimement, DE NOMMER M^{me} Isabelle Tremblay au poste de présidente. M^{me} Tremblay accepte le poste de présidente.

d) Élection à la vice-présidence
M^{me} Isabelle Tremblay propose M^{me} Patricia Bélisle.

M^{me} Bélisle décline l'offre.

Isabelle Tremblay propose Élisabeth Déry.

CCSÉHDAA. 005-21-22 Il est proposé par M^{me} Isabelle Tremblay, appuyée par M^{me} Geneviève Richer, et résolu unanimement, DE NOMMER M^{me} Élisabeth Déry au poste de vice-présidente. M^{me} Déry accepte le poste de vice-présidente.

e) Élection à la trésorerie
Isabelle Langlois propose Julie Drapeau.

CCSÉHDAA. 006-21-22 Il est proposé par M^{me} Isabelle Langlois, appuyée par M^{me} Julie Emond, et résolu unanimement, DE NOMMER M^{me} Julie Drapeau au poste de trésorière. M^{me} Drapeau ne pouvant être présente, elle avait annoncée par courriel son intérêt à poursuivre au poste de trésorière si on la proposait.

f) Désignation d'un(e) représentant(e) au Comité de parents
Marie-Andrée Lessard propose Isabelle Langlois.

CCSÉHDAA. 007-21-22 Il est proposé par M^{me} Marie-Andrée Lessard, appuyé par M. Stéphane Rostin-Magnin, et résolu unanimement, DE NOMMER M^{me} Isabelle Langlois au poste de représentante au Comité de parents. M^{me} Langlois accepte le poste de représentante au Comité de parents.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

g) Désignation du/de la substitut du/de la représentant(e) au Comité de parents

Cindy Marcoux propose Marina Siffredi.

CCSÉHDAA. 008-21-22 Il est proposé par M^{me} Cindy Marcoux, appuyée par M^{me} Patricia Bélisle, et résolu unanimement, DE NOMMER M^{me} Marina Siffredi au poste de substitut de la représentante au Comité de parents. M^{me} Siffredi accepte le poste de substitut de la représentante au Comité de parents.

11. DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS 📄

Madame la présidente rappelle qu'il est important de remplir les documents sur les renseignements personnels et la divulgation des intérêts et de les remettre à la fin de la rencontre.

12. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCSÉHDAA 2021-2022 📄

Le DGA-DSÉ présente le document pour le budget de fonctionnement du CCSÉHDAA :

- Surplus de 8 322 \$
- L'allocation pour cette année est de 4 200 \$
- Disponibilité de 12 522 \$

Le congrès de L'institut des troubles d'apprentissage « Cœur, tête main » aura lieu en ligne cette année encore. Les frais d'inscription seront de 295 \$ par personne avant le 23 décembre. Le congrès aura lieu les 23, 24 et 25 mars. À la rencontre de décembre, il serait important que les membres manifestent leur intérêt pour participer au congrès.

Le DGA-DSÉ mentionne qu'avec les dépenses anticipées, il y aurait un surplus de 5 672 \$. À la fin de la présente année, les surplus ne seront plus transférables à l'année suivante.

CCSÉHDAA. 009-21-22 Il est proposé par M^{me} Marina Siffredi, appuyée par M^{me} Marina Velosa, et résolu unanimement, D'ADOPTER le budget 2021-2022.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

13. ATTENTES ET PRIORITÉS DU COMITÉ POUR L'ANNÉE 2021-2022

Le DGA-DSÉ présente les attentes et les priorités du comité pour l'année en cours :

- Application de la politique relative à l'organisation des SÉ aux ÉHDAA du CSSDD dans les écoles;
- Évolution du dossier du financement des écoles à mandat régional, particulièrement la situation de l'école Madeleine Bergeron en lien avec le double code;
- Définition d'un nouveau modèle de financement des élèves codés par le MEQ, en attente des conclusions du projet 294;
- Répartition des services professionnels au secteur primaire;
- Préparatif entourant la relocalisation de la clientèle ÉHDAA de l'école secondaire De Rochebelle vers la PAL;
- Modèle d'organisation des cours d'été pour nos élèves au secondaire;
- Réflexion portant sur la couverture des services spécialisés pour les élèves à besoins particuliers au secteur secondaire.

Dossiers qui sont traités actuellement :

- Soutien linguistique offert à nos élèves
- Élèves à haut potentiel
- Élaboration d'un cadre de référence pour les mesures d'adaptation au secondaire

M^{me} Cindy Marcoux aimerait présenter un plan d'intervention coup de cœur.

M^{me} Josée Bédard voudrait savoir comment nous pouvons aider les parents. M^{me} Isabelle Tremblay soulève que des conférences sont offertes à tous les parents du CSSDD.

M^{me} Marina Siffredi parle de l'importance de la sensibilisation pour les élèves du régulier au profil de nos élèves HDAA. Plusieurs activités sont réalisées dans les écoles. Il serait intéressant de pouvoir les mettre en lumière. Le DGA-DSÉ verra de quelle façon les différentes initiatives déployées dans les écoles pourraient être présentées à cet égard.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

14. CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ 2021-2022

- 3 novembre 2021
- 15 décembre 2021
- 9 février 2022
- 20 avril 2022
- 15 juin 2022
- 14 septembre 2022

Le DGA-DSÉ mentionne qu'il y a deux dates qui entrent en conflit d'horaire avec le Comité de parents. On doit déplacer la date du 15 décembre 2021 et celle du 9 février 2022. Les dates du 8 décembre 2021 et du 16 février 2022 sont proposées et acceptées.

Lors des rencontres prévues à Madeleine-Bergeron et à l'école Campanile, les rencontres débuteront à 18 h 30 pour permettre une visite des lieux.

CCSÉHDAA. 010-21-22 Il est proposé par M^{me} Élisabeth Déry, appuyée par M^{me} Julie Emond, et résolu unanimement, D'ADOPTER le calendrier des rencontres du comité 2021-2022.

15. FINANCEMENT DES SERVICES RÉGIONAUX OU SUPRARÉGIONAUX DE SCOLARISATION (SRSS) (LA SUITE)

Le DGA-DSÉ présente une lettre reçue par M. Christian Pleau concernant une demande d'ajustement financier dans le cadre de la mesure 15342.

Le ministère a procédé à l'analyse financière de la demande et il conclut qu'il n'est pas possible d'ajouter des sommes supplémentaires au financement déjà alloué.

Plusieurs questionnements et inquiétudes sont soulevés par les membres du comité.

Il se pourrait que le financement des écoles soit revu en fonction du projet 294 (nouvelles modalités pour le financement de la clientèle). Toutefois ces informations risquent d'être connues après la période d'inscription 2022-2023 (après février 2022).

Comité consultatif services ÉHDAA / 2021-11-03

16. CONSULTATION SUR LA POLITIQUE DES RÈGLES DE PASSAGE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1^{ER} AU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE

Avec le projet de loi 40, suite à la délégation de pouvoirs, un document est lancé en consultation dans cinq instances sur les règles de passage du primaire au secondaire et sur les règles de passage du premier cycle du secondaire vers le deuxième cycle du secondaire.

Un document explicatif a été produit pour faciliter la compréhension. Ce qui est présenté dans le document était déjà existant.

- Les informations surlignées en rose sont encadrées par le Régime pédagogique et ne peuvent être modifiées.
- Les informations en vert ne sont pas encadrées par le Régime pédagogique et pourraient techniquement être modifiables.
- Les informations en gris sont de nature administratives. Elles n'ont pas à être modifiées.

17. CONFÉRENCE ET RENDEZ-VOUS DES PARENTS : PERSPECTIVES POUR 2021-2022

M^{me} Élisabeth Dery confirme la conférence de M^{me} Claudia-Lynn Pelletier en visioconférence, le 30 novembre prochain de 19 h à 20 h 30. La conférence traitera des enjeux pour les élèves qui ont un trouble de langage.

Une deuxième conférence sur les élèves TSA est à prévoir. Cette conférence sera offerte par M^{me} Isabelle Tremblay, une conférencière neuropsychologue qui travaille pour Saccade. La date est à confirmer.

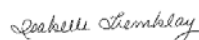
18. LEVÉE DE LA SÉANCE

CCSÉHDAA. 011-21-22

Il est proposé par M^{me} Cindy Marcoux, appuyée par M^{me} Patricia Bélisle, et résolu unanimement, de lever la séance.

Il est 21 h 42

La présidente,



Isabelle Tremblay

La secrétaire de la rencontre,



Véronique Bouchard

